

Rennes, mardi 12 novembre 2019



ZONE D'ENFANCE PROTEGEE - ZONE d'ENFANCE PROTEGEE

COMMUNIQUÉ

**A l'occasion des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant,
le Comité inter-écoles « Zone d'enfance protégée »*
se mobilise pour défendre les droits de l'enfant !**

**GRAND RASSEMBLEMENT // Mercredi 20 novembre à partir de 17 h
devant la mairie de Rennes**

La Convention internationale des droits de l'enfant célèbre ses 30 ans. Avec le temps, celle-ci n'a malheureusement perdu ni de son urgence, ni de sa pertinence.

Dans un climat de rentrée scolaire marqué par de nombreuses expulsions d'enfants scolarisés, la situation des enfants étrangers inscrits dans nos établissements (écoles, collèges, lycées) demeure une priorité.

Cet anniversaire est le moment opportun pour tous, parents, enfants, équipe éducative (établissements scolaires, clubs sportifs, associations...) de se réunir autour de principes visant à mieux protéger les enfants, leur donner le droit d'aller à l'école, assurer leur sécurité et leur bien-être.

* Le Comité inter-écoles « Zone d'enfance protégée » est un mouvement collectif d'établissements créé en Ille-et-Vilaine autour des droits de l'enfants et plus particulièrement sa protection et son droit à suivre une scolarité. La première "ZEP" a été inaugurée le 9 octobre 2019. D'autres sont en cours de création notamment à l'occasion de motions votées en conseils d'écoles et d'établissements.

* Un site web : <https://www.zoneenfanceprotegee.fr>

* La pétition « [Déclarons les écoles Zone d'enfance protégée](#) », adressée à Jean-Michel Blanquer, en ligne sur change.org depuis début octobre, a dépassé les 600 signatures.

* Pour rejoindre le mouvement : <https://www.zoneenfanceprotegee.fr/carte-des-zep>

Contact : le Comité inter-écoles « Zone enfance protégée » - zoneenfanceprotegee@gmail.com

ZONE D'ENFANCE PROTEGEE - ZONE D'ENFANCE PROTEGEE- ZONE D'ENFANCE PROTEGEE